

Technicien d'intervention en froid industriel

RNCP1817 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	227r
Formacode(s)	22605
Code(s) ROME	I1306
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	05/04/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

11 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 8 à former et organiser l'évaluation et 3 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	8240926880 0012	Former
AFPA ENTREPRISES	8240926880 0061	Former
AFPA ENTREPRISES	8240926880 0186	Former
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	8242281420 0264	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	8242281420 0892	Former et organiser l'évaluation
CFI - ECOLE CONNECTEE FUTUR INDUSTRIE SITE ORLY	1300172700 0690	Former et organiser l'évaluation
CLAUGER APPLICATIONS DU FROID ; AIR PROCESSING COM	9715061910 0024	Former et organiser l'évaluation
CMAR NOUVELLE AQUITAINE	1300279230 0015	Former et organiser l'évaluation
ECOLE SUPERIEURE DES METIERS DE LA VILLE DE DEMAIN-CCI PARIS ILE-DE-FRANCE EDUCATION	8894458540 0025	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT DES METIERS NETWORK	8127249530 0029	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 11 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp1817-technicien-d-intervention-en-froid-industriel/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien d'intervention en froid industriel assure, la maintenance et l'optimisation énergétique des installations frigorifiques industrielles, installations frigorifiques industrielles, tels que systèmes mono et bi étagés, installations à circuit frigorifique à l'ammoniac (NH₃), au CO₂ ou à circuit secondaire de refroidissement et systèmes de récupération de chaleur. Il intervient, entre autres, pour l'industrie agro-alimentaire, chimique et pétrochimique, les process industriels et le conditionnement de salles de production en agro-alimentaire.

En fonction de la typologie des entreprises, il réalise la mise en service et la maintenance de systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte et de climatisation, tels que petites chambres froides, meubles frigorifiques de vente, armoires réfrigérées et climatisation réversible.

Il travaille souvent seul et se rend sur les sites avec un véhicule de service équipé de matériels et d'outillage spécifiques. Le technicien doit être titulaire du permis B. Il exerce l'emploi en exploitant les documents techniques constructeurs, le dossier des installations et les informations que lui fournit le système de gestion technique centralisé : GTC, s'il existe.

Il est en contact avec plusieurs interlocuteurs : le responsable hiérarchique qui lui confie son activité, contrôle et valide ses choix et le client à qui il rend compte du travail effectué et fait émarger les documents afférents aux interventions. Il peut être soumis à des contraintes horaires et des astreintes particulières.

Le technicien est exposé aux risques liés au travail sur site : risques électriques, travail à des températures basses et utilisation de postes à souder. Il peut être amené dans certains cas à manutentionner des charges lourdes et travailler en hauteur.

Concernant les fluides frigorigènes, il est exposé aux dangers liés à leur utilisation, le CO₂ pour les risques d'anoxie, l'ammoniac (NH₃) pour les risques d'intoxication et de brûlures chimiques et certains fluides inflammables tels que les hydrocarbures et les fluides à très faibles impacts pour l'environnement. Enfin il manipule des équipements qui présentent des risques dus à de fortes pressions.

Il tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives et, s'il existe, en application du plan de prévention, des règles sur la protection de l'environnement et de la réglementation des équipements sous pression.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Mettre en service des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte :

Installer un système frigorifique mono-étagé de type monoposte.

Mettre en service un système frigorifique mono-étagé de type monoposte.

2. Assurer la maintenance des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte et de climatisation :

Vérifier et paramétrer un régulateur ou une interface dédiés aux applications du froid.

Réaliser la maintenance corrective d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte et de climatisation.

Réaliser la maintenance préventive d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte et de climatisation.

3. Assurer la maintenance préventive des installations de froid industriel :

Réaliser la maintenance systématique des installations de froid industriel.

Réaliser la maintenance conditionnelle et prévisionnelle des installations de froid industriel.

4. Assurer la maintenance corrective des installations de froid industriel :

Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement des installations de froid industriel à l'aide d'un système de gestion technique centralisée (GTC).

Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement des installations frigorifiques de froid industriel.

Réparer et remettre en service des installations de froid industriel.

Blocs de compétences

RNCP1817BC01 — Mettre en service des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte :

LISTE DE COMPÉTENCES

Installer un système frigorifique mono-étagé de type monoposte.

Mettre en service un système frigorifique mono-étagé de type monoposte.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)
D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b)
D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

c)
Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

RNCP1817BC02 — Assurer la maintenance des systèmes frigorifiques mono-étagés de type monoposte et de climatisation :

LISTE DE COMPÉTENCES

Vérifier et paramétrer un régulateur ou une interface dédiés aux applications du froid.

Réaliser la maintenance corrective d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte et de climatisation.

Réaliser la maintenance préventive d'un système frigorifique mono-étagé de type monoposte et de climatisation.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)
D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b)
D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

c)
Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

RNCP1817BC03 — Assurer la maintenance préventive des installations de froid industriel :

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser la maintenance systématique des installations de froid industriel.

Réaliser la maintenance conditionnelle et prévisionnelle des installations de froid industriel.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)
D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b)
D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

c)
Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

RNCP1817BC04 — Assurer la maintenance corrective des installations de froid industriel :

LISTE DE COMPÉTENCES

Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement des installations de froid industriel à l'aide d'un système de gestion technique centralisée (GTC).

Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement des installations frigorifiques de froid industriel.

Réparer et remettre en service des installations de froid industriel.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)
D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b)
D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

c)
Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- le froid industriel : installations de forte puissance permettant de maintenir la chaîne du froid de produits agro-alimentaires et industriels, en production et en entreposage ;
- le froid commercial : installations de faible puissance permettant de maintenir la chaîne du froid dans de faibles volumes de stockage ou leurs points de vente, pour des activités de construction, d'installation, de maintenance et d'exploitation.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Frigoriste ; Conducteur d'installations frigorifiques ; Dépanneur en installations de froid et climatisation ; Technicien frigoriste ; Mécanicien / Mécanicienne de maintenance des systèmes climatiques et frigorifiques.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Un titre d'habilitation électrique, conformément à l'arrêté du 26 avril 2012 prévu aux articles R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail, est attribué par l'employeur pour les activités où le risque électrique est présent.

Le technicien manipule des fluides frigorigènes fluorés dans le respect de l'environnement, pour cela il est titulaire d'une attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes de catégorie I, conformément à l'arrêté du 13 octobre 2008 prévu à l'article R. 543-106 du code de l'environnement.

Enfin, le technicien manipule de l'ammoniac et doit être titulaire d'un certificat à la formation de sécurité à la conduite et la surveillance des installations frigorifiques contenant de l'ammoniac, conformément à l'article 54 de l'arrêté du 16 juillet 1997 relatif aux installations de réfrigération employant l'ammoniac comme fluide frigorigène.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 200 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en transformations (24 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G1X74 — Techniciens et agents de maîtrise en installation et maintenance en froid et conditionnement d'air · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 950
Jugés difficiles à recruter	81 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X74 — Techniciens et agents de maîtrise en installation et maintenance en froid et conditionnement d'air

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 613 €
Selon la branche	8 233 € – 8 781 €
Prise en charge	Branches concernées
8 613 €	Valeur par défaut · 207 branches
8 781 €	CPNEFP de la branche du froid, des équipements de cuisines professionnelles et du conditionnement de l'air, CPNEFP de la métallurgie
8 500 €	CPNE Branche Caoutchouc, CPNE des industries de santé (CPNEIS)
8 725 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande
8 233 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	05/04/2024
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38869

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1817/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	100 %
Période	10/2023 – 05/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	4 340 €
Coût moyen par dossier	4 340 €
Durée moyenne	826 h
Période	10/2023
France compétences	100 %

